

<https://pierreainmillet.fr/Conseil-Citoyen-Developpement>



# Conseil Citoyen Développement Humain Durable de la Ville de Vénissieux



- DHD -  
Date de mise en ligne : samedi 20 mars 2021

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Pour participer au prochain conseil citoyen Développement Humain Durable, n'hésitez pas à vous renseigner en contactant le [service environnement de la ville](#) ou [en m'écrivant pour en discuter](#)**

La période très particulière de cette crise sanitaire rend très difficile la vie sociale, que ce soit dans la vie associative ou citoyenne. Il reste impossible de réserver une salle de réunion, d'organiser une réunion dehors des réunions réglementaires ou délibératives!

Cela ne facilite pas la citoyenneté ! Mais nous faisons tout pour créer des occasions d'échange à distance, et une fois le conseil citoyen du développement humain durable, puisque c'est une structure créée par la commune, nous trouverons une forme pour le réunir.

Alors, participez à [l'enquête citoyenne ouverte par la ville](#), il reste quelques jours, et proposez votre candidature pour participer au conseil citoyen du développement humain durable !

[<https://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH234/Conseil-Citoyen--81f1fff7-ae705.png>]

Dans le cadre du plan de mandat 2020-2026, un nouveau Conseil Citoyen Développement Humain Durable (CCDHD) va être constitué. Cette instance de démocratie locale a pour but d'animer, suivre et évaluer les actions en lien avec le développement durable sur le territoire vénissien. La Ville de Vénissieux souhaite vivement associer les acteurs du territoire et recherche des habitants, des membres du monde associatif, ainsi que les acteurs du secteur économique (commerçants, artisans, industriels) et de l'éducation (écoles, collèges, lycées) pour participer à ce conseil.

Chaque année, le Conseil Citoyen Développement Humain Durable (CCDHD) se réunit à deux occasions :

- En mars, afin d'échanger sur les actions existantes et alimenter la carte interactive des initiatives Développement Durable de la ville, valider les candidatures d'éco-projets et participer à l'organisation de réunions publiques thématiques autour, par exemple, de la biodiversité urbaine, la qualité de l'air, la Zone à Faible Emission, la mobilité ou encore la lutte contre le gaspillage.
- À l'automne, pour échanger et apporter un avis sur la situation annuelle de la ville en matière de développement durable. Cet avis pourra être annexé au rapport annuel délibéré par le conseil municipal.

L'évaluation du développement durable sur le territoire vous intéresse ou vous souhaitez des informations sur cette instance municipale, vous pouvez contacter le service municipal Environnement, par mail [environnement@ville-venissieux.fr](mailto:environnement@ville-venissieux.fr) ou par téléphone au 04 72 21 45 06.